



Le blogueur Touati condamné à 10 ans

Permissivité n'est pas impunité

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4486 - Ven. 25 - Sam. 26 mai 2018 - Prix : 10 DA

Annulation du sommet historique avec Kim-Jong-Un

La nouvelle sortie de Trump

Page 2

Documents biométriques et droit sur les importations

Les explications de Ouyahia sur les nouveaux tarifs

Page 4

La proposition Macron sur la Syrie

Par Mohamed Habili

Sur deux sujets qui font l'actualité, la visite d'Emmanuel Macron à Saint-Petersbourg n'aura pas été inutile, en comparaison de celle qu'il avait faite aux Etats-Unis, dont l'éclat n'avait eu d'égal que son absence de résultats. Il y a d'une part l'accord sur le programme nucléaire iranien, auquel les deux chefs d'Etat ont renouvelé à cette occasion leur attachement. De l'autre, le conflit syrien à propos duquel les deux pays, qui pour le moins n'appartiennent pas au même camp, ont néanmoins convenu de la mise en place d'une instance de coordination composée de plusieurs Etats, dont la mission serait de veiller à ce qu'une solution politique lui soit trouvée qui n'exclurait aucun de ses protagonistes syriens. Maintenant, tout le monde a pu constater qu'au moment où le président français abordait cette question, lors de la conférence de presse conjointe, son hôte, probablement sans penser à mal, a assez longuement regardé au plafond. Ce qui dit assez clairement qu'ils ne mettent pas la même chose dans cette proposition, quand bien même elle leur serait commune. E. Macron semblait, mais cela est peut-être chez lui plus un trait de caractère qu'autre chose, vraiment désireux de trouver avec son interlocuteur un terrain d'entente qui soit le plus large possible, tout autant d'ailleurs sur l'Iran que sur la Syrie, à défaut bien sûr de pouvoir lui arracher la moindre concession sur l'Ukraine.

Suite en page 3

Ould Kaddour au site gazier de Hassi Moumen-In Salah

«Sonatrach appartient à l'Algérie, à tous les Algériens»



Ph.E. Soraya/J. A.

C'est un discours mobilisateur, véhiculant les valeurs humaines de communication, d'entraide, d'engagement mais aussi et surtout de travail et de défi de faire avancer Sonatrach et l'Algérie tout en assurant le bien-être de ses travailleurs et du peuple, qu'a tenu jeudi Abdelmoumène Ould Kaddour au site gazier de Hassi Moumen relevant de l'association In Salah Gas, regroupant Sonatrach-BP et Statoil.

Lire page 2

Selon un rapport de la Cnuced

L'Algérie détient les troisièmes réserves mondiales de gaz de schiste

Page 4

Générale de pièce théâtrale

«Nar fi la gare», un spectacle sur fond de contradictions sociales

Page 13

Ould Kaddour au site gazier de Hassi Moumen-In Salah :

«Sonatrach appartient à l'Algérie, à tous les Algériens»

■ C'est un discours mobilisateur, véhiculant les valeurs humaines de communication, d'entraide, d'engagement mais aussi et surtout de travail et de défi de faire avancer Sonatrach et l'Algérie tout en assurant le bien-être de ses travailleurs et du peuple, qu'a tenu jeudi Abdelmoumène Ould Kaddour au site gazier de Hassi Moumen relevant de l'association In Salah Gas, regroupant Sonatrach-BP et Statoil.

De nos envoyées spéciales à Hassi R'mel, Lynda Naili et Soraya Elhaddad

Pour le P-DG de Sonatrach, «aller dans les régions les plus profondes du pays à la rencontre des travailleurs de Sonatrach et des populations de ces régions pour lesquelles nous travaillons pour leur bien-être social, est pour nous un devoir, une responsabilité». «Dieu nous a fait don de richesses naturelles, nous avons tout pour réussir. Maintenant, il faudrait qu'on sache travailler ensemble, communiquer pour y arriver. Malheureusement, on n'est pas encore arrivé à ce stade», déploiera Ould Kaddour devant une forte assistance. Et pour cause, relèvera-t-il, «nous sommes un peuple pressé, impatient, on veut que tout tourne instantanément sans maturation, sans réflexion». Or, le monde ne fonctionne pas ainsi. «Si on regarde des pays comme la France ou les Etats-Unis, ils ont mis des siècles pour arriver à une démocratie, à un système de communication et de respect. Nous, non». Alors que, poursuivra-t-il, «notre pays a les moyens de s'en sortir. Il y a une quinzaine d'années, aucune

entreprise, ni personne ne voulait de nous. Aujourd'hui les choses ont changé. Rendons grâce à Dieu, on a un Président qui a réglé le problème de la sécurité et on a des hommes qui sont assez intelligents pour pouvoir développer le pays. Alors faisons-le». «Je sais que nous avons beaucoup de problèmes, comme le chômage, mais ensemble nous allons trouver les solutions», rassurera-t-il. Pour cela, le premier manager de Sonatrach proposera trois outils de management moderne «pour régler nos problèmes» : «Travailler ensemble, s'entraider, communiquer». «C'est la seule et unique solution», affirmera-t-il, avant d'ajouter qu'«ensemble on ira loin. L'Algérie est un pays debout, Sonatrach est une entreprise debout et il faudrait qu'on soit encore meilleurs, plus performants. Chose qu'on fera ensemble». Dans cet esprit, Ould Kaddour rappellera qu'à son arrivée il y a 14 mois à la tête de la compagnie nationale des hydrocarbures, «la première des problématiques que je voulais régler était celle des problèmes des travailleurs. J'étais désespérément déçu par le comportement des gens, que je comprends, mais il est impossible de continuer dans



Ph/E. Soraya/J.A.

cette voie», dira-t-il, avant d'ajouter : «Pour cette raison, il faut définitivement apprendre à travailler ensemble, qu'on se tende la main les uns aux autres». Toutefois, à cette main tendue, le P-DG de Sonatrach estimera qu'«avant tout, l'être humain, l'Algérien doit être au centre de nos préoccupations, de toutes

les décisions». Pour lui, la protection et la prise en charge de «tous les travailleurs de Sonatrach et de leur famille» en leur garantissant «un environnement optimum», est la condition sine qua non «pour un rendement meilleur et maximum des travailleurs» mais en contrepartie, soulignera-t-il, «le travailleur

doit se vouer à ses tâches. Il s'agit de son devoir envers la société». «C'est un engagement mutuel pour améliorer la société», lancera-t-il.

Rendant «grâce à Dieu de cette richesse naturelle (gaz)», c'est à ce titre, dira-t-il, qu'«être à In Salah, la première des responsabilités en tant que P-DG de Sonatrach pour que le peuple d'In Salah puisse en profiter». Dans cet élan, il appellera les autorités de la région à la réouverture d'un centre de formation fermé ces dernières années, en raison de l'importance de la formation comme préalable à l'emploi. Et d'annoncer au passage la création prochaine par Sonatrach d'un centre d'imagerie au profit des citoyens de la région. «Il s'agit là d'une entraide mutuelle sans laquelle nous ne pouvons pas aller loin». Par ailleurs, il rappellera sa décision de «communiquer tous les trois mois avec le peuple algérien pour lui dire ce qu'a fait Sonatrach». Car au final, dira Ould Kaddour, «Sonatrach appartient à l'Algérie, à tous les Algériens». A ce titre, «nous voulons que tout le peuple algérien soit heureux et profite des ressources naturelles du pays», conclura-t-il. L. N.

Annulation du sommet historique avec Kim-Jong-Un

La nouvelle sortie de Trump

Dans une lettre adressée jeudi à Kim Jong-un, le président américain, Donald Trump, a annoncé que le sommet historique de Singapour le 12 juin n'aura pas lieu. S'il n'exclut pas de rencontrer «un jour» le dictateur nord-coréen, Donald Trump a dénoncé «la colère» et «l'hostilité» de son homologue ces derniers jours. «J'avais vraiment hâte d'être là avec vous», écrit M. Trump à M. Kim dans ce courrier rendu public par la Maison-Blanche. «Malheureusement, compte tenu de l'immense colère et de l'hostilité affichées dans vos déclarations les plus récentes, j'estime qu'il n'est pas opportun, à ce stade, de maintenir cette rencontre prévue depuis longtemps». Le président américain souligne que «pour le bien des deux parties, mais au détriment de celui du reste du monde», le sommet de Singapour ne se tiendra pas. Il évoque ensuite l'arsenal nucléaire américain en guise de mise en garde. «Vous évoquez votre arsenal nucléaire, mais le nôtre est si massif et puissant que je prie Dieu que nous n'ayons jamais à en faire usage», écrit-il. «Si vous changez d'avis concernant cet important sommet, n'hésitez pas à m'appeler ou à m'écrire», ajoute le président américain, qui avait beaucoup investi d'un point de vue politique dans ce sommet, allant jusqu'à évoquer à plusieurs reprises l'hypothèse d'un prix Nobel de la paix. Devant le comité des affaires étrangères

du Sénat des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo a affirmé : «Je ne pense pas que nous étions en mesure de croire qu'il pouvait y avoir un résultat positif». Lors de travaux préparatoires ces derniers jours, «nous n'avons reçu aucune réponse à nos demandes de la part des autorités nord-coréennes», a-t-il regretté.

Pyongyang prêt au dialogue avec Washington

La Corée du Nord s'est dite, hier, toujours disposée à dialoguer avec Washington malgré l'annulation du sommet du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président américain Donald Trump. Le président américain a annulé le sommet prévu le 12 juin à Singapour avec Kim Jong Un. C'est par un courrier d'une vingtaine de lignes adressé à M. Kim que le président des Etats-Unis a fait part de sa décision de renoncer au face-à-face dont il avait lui-même accepté le principe début mars. La réaction initiale de Pyongyang à cette annulation rendue publique le jour même où il déclarait avoir «complètement» démantelé son seul site connu d'essais nucléaires est plutôt mesurée. Si le premier vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères, Kim Kye Gwan, a parlé de décision «extrêmement regrettable», il a laissé la porte ouverte en déclarant que Pyongyang était prêt à «s'asseoir face à

face, à tout moment et de quelque manière que ce soit, pour résoudre le problème». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les parties à poursuivre le dialogue.

Déception internationale

Nombre de dirigeants étrangers ont exprimé leur déception, au premier rang desquels le président sud-coréen Moon Jae-in qui a évoqué une tournure des événements «profondément regrettable». «Il semble que [le Nord] reste sincère quant à la mise en œuvre de l'accord et à ses efforts pour la dénucléarisation et l'instauration de la paix», a cependant commenté le ministre sud-coréen de l'Unification, Cho Myoung-gyon. De son côté Séoul «remplira ses engagements pour faire appliquer l'accord conclu fin avril par les deux dirigeants coréens», Moon Jae-in pour le Sud et Kim Jong-un pour le Nord, en vue d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne, a ajouté le ministre. Le Pentagone s'est dit prêt à répondre à toute provocation de la Corée du Nord et a souligné que les Etats-Unis restaient déterminés à poursuivre la campagne de «pression maximale», qui associe sanctions économiques, pressions diplomatiques et déploiement militaire, pour que Pyongyang renonce à l'arme nucléaire. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio

Guterres, s'est dit jeudi «profondément préoccupé» en réaction à l'annulation du sommet historique qui était prévu le mois prochain entre le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong Un. «Je suis profondément préoccupé par l'annulation du sommet prévu à Singapour entre le président des Etats-Unis et le leader de la République populaire démocratique de Corée», a déclaré M. Guterres lors de la présentation de son agenda pour le désarmement à Genève, exhortant les parties à «poursuivre leur dialogue pour trouver une voie vers une dénucléarisation pacifique et vérifiable de la péninsule coréenne».

Démantèlement du site de Punggye-ri

Quelques heures auparavant, la Corée du Nord avait annoncé avoir entièrement démantelé son site d'essais nucléaires, le seul connu à ce jour, situé à Punggye-ri. Pyongyang a effectué depuis 2006 ses six essais nucléaires sur ce site, qui consiste en une série de tunnels creusés sous le mont Mantap, dans le nord-est de la Corée du Nord. Des journalistes de divers pays assistaient au démantèlement du site, «pour assurer la transparence de l'arrêt des essais nucléaires», a indiqué KCNA. Meriem Benchaouia/Agences

Le blogueur Touati condamné à 10 ans

Permissivité n'est pas impunité

■ Le blogueur de Béjaïa, Merzouk Touati, condamné ce jeudi par le tribunal de première instance de Béjaïa à 10 ans de réclusion criminelle et 50 000 DA d'amende, aura à méditer longuement sur le retour du balancier mettant fin à la permissivité des pouvoirs publics confondue avec l'impunité.

Par Amine Tahar

Sans avancer sur le terrain délictuel d'émettre un commentaire sur une décision de justice, c'est là un verdict que d'aucuns estimeront en conformité avec les lois du pays, tandis que d'autres le trouveront complaisant et loin de la fermeté exigée par la gravité des faits dont s'est rendu coupable le prévenu, chômeur de son état et versé dans la confection d'articles incendiaires sur son blog internet. Cette fermeté à la hauteur de l'extrême gravité des faits reprochés au prévenu s'est d'ailleurs traduite dans la réquisition du procureur et la peine requise par le ministère public. Accusé d'«*incitation à prendre les armes contre l'autorité de l'État*», d'«*incitation à un attroupement non armé*», d'«*intelligence ou espionnage avec une puissance étrangère dans le but de nuire aux relations diplomatiques et intérêts économiques du pays*» et d'«*incitation à la rébellion par des rassemblements et sit-in dans des lieux publics*», le blogueur de Béjaïa Merzouk Touati était en détention provisoire à la prison d'El-Khémis depuis le 22 janvier 2017. Le procès a été ouvert après plus d'un an et demi d'instruction et suite à deux prolongations de la détention de l'accusé. Ainsi, le procureur de la République de première instance a requis la réclusion à perpétuité à l'encontre du prévenu, se basant sur le fait que le blogueur s'est entretenu avec des agents d'une puissance étrangère, pays qui n'entretient aucune relation diplomatique ou autre avec l'Algérie. Notons que cette puissance n'est autre qu'Israël dont le nom même évoque les exactions commises contre le peuple palestinien avec lequel l'Algérie, peuple et Etat, entretient une relation plus que fraternelle de solidarité sans faille. «*Des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de l'Algérie, à ses intérêts économiques essentiels et incitation des habitants à s'armer contre l'autorité de l'Etat et incitation à attroupement armé*», sont les autres griefs retenus contre l'accusé. Le procureur a plaidé à charge, appuyant ses arguments

par la vidéo et les écrits du blogueur sur Facebook et aussi des preuves de l'appel qu'il avait lancé à la rébellion du 2 janvier de l'année dernière à Béjaïa. Il a relevé ensuite que les faits parlent d'eux-mêmes, enfonçant ainsi l'accusé en présentant les preuves matérielles de ses actes subversifs. La concordance entre appels à rébellion et émeutes d'une part, et de l'autre l'établissement d'un lien avec un représentant officiel du pire ennemi des peuples épris de liberté, preuves à l'appui, est synonyme évident d'appel à ingérence visant la déstabilisation du pays, crime passible des plus lourdes peines. La défense a argué au sujet des charges que son mandant a «*exprimé des opinions pacifiques relevant de la liberté d'expression*». Le blogueur s'est présenté comme un journaliste citoyen qui veut juste faire un travail de nature à contredire la thèse de la main étrangère au sujet de certains événements et troubles récents que le pays a connus, notamment les wilayas de Béjaïa, Ghardaïa, etc. Il a prétendu que sa démarche est pacifique et qu'il n'a fait que reprendre des écrits et articles publiés dans la presse nationale, ce qui est en totale contradiction avec les preuves irréfutables présentées, ses positions écrites attestant de positions en total porte-à-faux avec l'éthique et la déontologie journalistiques. Il lui a été reproché aussi d'avoir été approché par une personne pour réaliser une enquête sur les juifs d'Algérie qui auraient été expropriés de leurs biens, ce qui est une pièce supplémentaire à ajouter à l'argumentaire sur les liens étroits avec la puissance étrangère susnommée, par ailleurs connue pour ses méthodes d'infiltration. Les accusations principales sont relatives aux appels répétés à des émeutes, soulèvement populaire et rébellion, aux entre-tiens menés avec des diplomates étrangers et notamment avec celui d'Israël, à relier avec sa volonté de se rendre dans ce pays, sa demande de visa faisant foi, ce qui est un élément plus qu'aggravant. Le seul énoncé de ces graves dérives laisse



PHOTO: R.

l'observateur mûdusé sur les motivations du «*blogueur de Béjaïa*», relevant soit d'une totale inconscience, soit d'une volonté délibérée de nourrir la subversion, menant à l'anarchie dans cette wilaya d'abord et provoquant le chaos dans tout le pays ensuite. Mais le blogueur Touati a confondu permissivité et la tolérance des pouvoirs publics à l'égard de positions critiques, corrosives et à la limite démolisseuses d'une part, et de l'autre, l'impunité à l'endroit de faits extrêmement graves touchant à la stabilité du pays. La limite à l'impunité, et Touati le saura à ses dépens, est le socle unitaire qu'est la souveraineté nationale à laquelle, de toute évidence, l'appel à peine voilé à Israël cherchait à porter atteinte.

Lors de l'audience, des membres de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme étaient présents pour observer le procès dans le cadre de son programme pour «*un procès équitable*» et on notait aussi la présence de membres d'Amnesty International. Ces deux éléments démontrent d'une volonté d'un procès réellement juste et équitable. Toutefois, «*la défense va faire appel*», a-t-on appris. Il est utile de souligner que le procès s'est bien déroulé selon l'avis du vice-président de la Ligue algérienne

des droits de l'homme. Quelle que soit la suite donnée à l'appel intenté par la défense, cette condamnation à dix ans de réclusion criminelle donnera sans doute à réfléchir à toutes ces personnes qui sévissent dans des blogs et sur les réseaux sociaux et qui, sous couvert de liberté d'expression et d'inscription de leur démarche dans une prétendue opposition, ne visent en fait qu'à porter préjudice à leur pays, en diffusant les sentiments de haine et de division, le but ultime étant de déstabiliser l'Algérie et rien d'autre. S'il est vrai qu'à l'exemple du blogueur Touati, la majorité de ces semeurs de subversion sont des jeunes qui obéissent, consciemment ou non, à des commanditaires occultes aux visées politiciennes ciblant la stabilité de l'Algérie, la jeunesse de ces éléments ne saurait faire oublier que «*nul n'est censé ignorer la loi*». Le procès et le verdict qui l'a couronné ne s'arrête pas au prononcé contre un individu, mais a valeur d'exemple sur lequel auront à méditer tous ceux qui seraient tentés à s'engager ou à continuer dans cette voie, celle de tenter d'instiller l'atmosphère de déstabilisation dans son propre pays. Une atmosphère qui n'est dans l'intérêt d'aucun Algérien ou groupe d'Algériens.

LA QUESTION DU JOUR

La proposition Macron sur la Syrie

Suite de la page une

Mais il suffit de bien regarder pour se rendre compte qu'entre les deux hommes les divergences, notamment sur la Syrie, sont bien trop importantes pour s'entendre sur autre chose que sur les grands principes, qui comme on sait n'engagent à rien. La solution inclusive en Syrie, selon le jargon des diplomates, revêt un sens différent selon le point de vue où l'on se place, russe ou français. Ce qui a dû se passer, c'est que le président français a quelque peu pressé son hôte pour lui arracher un accord de principe sur l'idée d'une instance dans laquelle cohabiteraient des représentants iraniens et saoudiens, en plus des représentants jordaniens, turcs, auxquels il faut ajouter ceux de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Instance qui aurait la haute main sur les négociations devant mener à l'élaboration d'une solution finale à la crise syrienne. La Russie qui a toujours milité pour des accords multilatéraux sur toute question d'intérêt international serait mal venue de récuser en l'espèce une démarche qui s'y conforme rigoureusement, du moins au point de vue formel. En réalité, la France et tous les pays qu'elle entend associer à l'initiative, à l'exception notable de l'Iran et de la Russie, ont tout fait depuis 2011 pour faire tomber le régime syrien mais sans y parvenir. Comme il ne reste quasiment plus rien des groupes d'opposition par l'intermédiaire desquels ils ont mené cette guerre, force leur est maintenant de jouer par eux-mêmes, de trouver le moyen de discuter sur un pied d'égalité avec l'autre camp de l'avenir de la Syrie. Dans cette instance proposée par Macron à Poutine, le nombre de voix, si l'on devait procéder par vote, serait nettement en leur faveur. Le reste en découlerait logiquement : les vainqueurs seraient les vaincus, et vice-versa. Les autorités syriennes actuelles seraient contraintes de céder la place à leurs opposants, qu'ils ont pourtant sérieusement laminés. C'est l'esprit de Genève qui prendrait le pas sur celui d'Astana. Ce qui serait d'autant plus surprenant que la proposition en question repose précisément sur l'abandon signalé du processus de Genève, à titre de concession aux vainqueurs. Il faut dire qu'en prévision de cette phase, la France avait envoyé des soldats au nord de la Syrie, dans l'intention de ne les retirer que sous certaines conditions. M. H.

Première semaine de ramadhan

Actions caritatives et bénévolat accrus pour les associations

Dont lancées associations caritatives et de bénévolat durant la première semaine du mois de ramadhan à travers l'ouverture de restaurants pour l'iftar (repas de rupture de jeûne) et d'espaces pour servir des repas chauds aux personnes de passage et personnes nécessiteuses et la distribution de colis alimentaires

aux familles démunies. Dans le cadre de ces actions de bénévolat, l'association nationale «El Ihsane SOS 3e âge en détresse» a ouvert 15 restaurants de l'iftar à travers les bureaux dont elle dispose dans certaines wilayas du pays, à l'instar de Biskra, Constantine, Ghardaïa, Illizi, Tamanrasset, El-Menea, Naama, Tindouf et Adrar où 450

repas chauds sont servis quotidiennement aux personnes de passage et personnes nécessiteuses qui peuvent même les emporter avec eux, a déclaré à l'APS la présidente de l'association, Souad Chikhi. L'association «El Ihsane» distribuera, aujourd'hui dans une première étape, quelque 300 couffins du ramadhan au profit des nécessiteux et

des handicapés à Alger, Tipasa, Chlef et Tiaret, a-t-elle fait savoir, soulignant que ces couffins dont le coût varie entre 8 000 et 10 000 DA contiennent des produits alimentaires de base. Le programme de solidarité de l'association compte célébrer la fête des mères en organisant un déjeuner et une cérémonie en l'honneur des personnes âgées

durant laquelle des présents seront distribués dans les centres pour personnes âgées de Dely Brahim, Sidi Moussa et Birkhadem.

L. M.

Documents biométriques et droit sur les importations

Les explications de Ouyahia sur les nouveaux tarifs

■ Le Premier ministre dénonce des fuites organisées sur l'avant-projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018. «Ces fuites alimentent la spéculation et parfois même les fausses informations sur les nouveaux tarifs de délivrance des documents électroniques», écrit Ouyahia sur le site web du gouvernement.

Par Louiza Ait Ramdane



Ph/D. R.

«**D**es spéculations distillées autour du projet de loi de finances complémentaire, non encore examiné par le Conseil des ministres, laissent croire que ce texte contient une augmentation des crédits budgétaires, ce qui est absolument faux», ajoute-t-il.

Selon Ouyahia, «les nouveaux tarifs appliqués aux documents électroniques reflètent leur coût : l'établissement relevant du ministère de l'Intérieur qui les produits a fourni les prix de revient de chacun de ces documents, et c'est à partir de cela que les nouveaux tarifs de délivrance ont été fixés», explique la même source.

«Pour la carte nationale d'identité biométrique électronique, son coût est actuellement de 2 000 DA et elle sera délivrée pour 2 500 DA», avance le Premier ministre. Concernant le passeport biométrique électro-

nique, son coût en vigueur est de 6 000 DA pour le modèle de 28 pages et sera délivré pour 10 000 DA, tandis que pour le modèle de 48 pages, son coût actuel est de 12 000 DA et sera délivré pour 50 000 DA, fait savoir le Premier ministre. «La production du passeport en procédure d'urgence entraîne un coût plus élevé, soit 25 000 DA pour le passeport de 28 pages et 60 000 DA pour le passeport de 48 pages. Il en résulte un tarif de délivrance de 50 000 DA et de 150 000 DA selon le modèle», ajoute-t-il. Le coût de production du permis de conduire biométrique électronique est de 10 000 DA pièce, alors que celui de la carte d'immatriculation automobile est de 20 000 DA pièce. Par ailleurs, le Premier ministre considère que «les cri-

tiques sur l'atteinte au pouvoir d'achat des citoyens sont infondées».

En effet, fait-il valoir, «la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte d'immatriculation sont tous des documents qui ont une durée de validité minimale de dix années». «Ramené à cette durée, le tarif de délivrance de chacun de ces documents devient modeste. Le passeport de 48 pages délivré en procédure d'urgence est un document destiné aux hommes d'affaires qui n'auront aucun problème à régler ce montant», relève-t-il. «Comme chacun le constatera, lorsque le projet de loi de finances complémentaire 2018 sera rendu public, ce texte ne contient aucune taxe ni aucune augmentation sur des produits de large consommation et ce, en

dépit du fait que le pays connaît un important déficit budgétaire de 1 800 milliards DA qui n'est couvert que par les emprunts du Trésor auprès de la Banque d'Algérie», souligne le Premier ministre. Après s'être expliqué sur les documents administratifs, le Premier ministre a donné des précisions sur l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde sur les importations de produits de luxe. Le projet de loi de finances complémentaire 2018 propose l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) applicable aux importations de produits de luxe avec un taux variant entre 30% et 200%, a indiqué jeudi le Premier ministre sur son site web. «Ce taux sera appliqué aux importations de produits de luxe, qui seront ainsi taxées au lieu

d'être interdites, générant par cela des recettes pour le Trésor», précise le Premier ministre. L'instauration du DAPS contribuera aussi «à la rationalisation des importations qui demeurent une facture trop lourde pour les réserves de change du pays», explique-t-il. Le DAPS ajoutera également une «protection supplémentaire du marché national au profit des entreprises locales qui gagneront ainsi des parts de marché», ajoute la même source. En outre, «les fournisseurs étrangers traditionnels viendront, pour certains, investir en Algérie dès lors que son marché sera protégé. Tout cela générera des milliers d'emplois nouveaux au profit des jeunes de notre pays», soutient le Premier ministre. L. A. R.

Selon un rapport de la Cnuced

L'Algérie détient les troisièmes réserves mondiales de gaz de schiste

Citant une étude de l'Agence américaine d'information en énergie (EIA), la Cnuced a indiqué dans un rapport que «l'Algérie, un des premiers pays producteurs de gaz conventionnel en Afrique, détient les troisièmes réserves mondiales de gaz de schiste, techniquement récupérables».

La Conférence des Nations unies sur le commerce et l'investissement estime les ressources techniquement récupérables mondiales de gaz de schiste à environ 7 566,6 trillions de pieds cubes. Ces volumes représentent environ 61 ans de la consommation mondiale au rythme de 2016. Selon les mêmes données, les dix premiers pays détenteurs des ressources techniquement récupérables de gaz de schiste par ordre décroissant sont la Chine, l'Argentine, l'Algérie, les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Fédération de Russie et le Brésil. Ensemble, ces Etats représentent environ les trois quarts des ressources techniquement récupérables mondiales, précise ce rapport qui examine l'évolution de l'extraction du gaz de schiste, aux Etats-Unis et dans d'autres

pays, afin d'évaluer sa pertinence vis-à-vis des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat dans un contexte de besoins énergétiques en pleine croissance. Environ la moitié de des ressources mondiales se trouvent en Algérie, en Argentine, au Canada, en Chine et aux Etats-Unis.

«L'Algérie renferme 9,3% des ressources techniquement récupérables mondiales»

A elle seule, l'Algérie détient 707 trillions de pieds cubes de gaz de schiste, soit 9,3% des RTR mondiales. Elle représenterait plus de la moitié des RTR en Afrique. L'Afrique du Sud posséderait également 28% des RTR du continent. Pour le gaz conventionnel, l'Algérie représentait en 2016 environ 30% des réserves du continent, 43% de sa production et 56% de ses exportations. Aussi, environ 60% de la production de gaz naturel en Algérie étaient exportés en 2016, principalement vers l'Union européenne. Le bouquet énergétique du pays repose essen-

tiellement sur les énergies fossiles, le pétrole brut et le gaz naturel comptant pour 99,6% de ce mix sur l'année 2016, selon les données du rapport. La Cnuced précise que du fait du déclin naturel de ces gisements d'hydrocarbures, l'Algérie a montré un intérêt grandissant pour ses ressources d'hydrocarbures non conventionnels qui se répartissent au sein de trois bassins principaux, à savoir Ghadames, Timimoun et Reggane. Elle précise que le groupe Sonatrach aura besoin en cas d'exploitation de cet important potentiel d'infrastructures et d'équipements adaptés ainsi que de connaissances et de compétences spécifiques. L'agence onusienne estime que l'avenir de l'exploitation de ce potentiel en Afrique, sera également envisagé du point de vue de l'Algérie et de l'Afrique du Sud.

«Le risque de contamination des aquifères reste minime»

Citant de nombreuses sources dont l'exploitation commerciale reste, toutefois, limitée aux Etats-Unis et au Canada,

à l'heure actuelle, la Cnuced explique que le risque de contamination des aquifères par les opérations de fracturation hydraulique serait minime au regard du nombre d'opérations réalisées.

La raison en serait que la fracturation hydraulique a généralement lieu à plusieurs kilomètres de profondeur, alors que les aquifères se situent, en principe, plus près de la surface. De plus, les fractures générées par la stimulation de la roche mère s'entendent, en principe, sur une distance n'excédant pas quelques centaines de mètres. L'agence onusienne donne l'exemple des sites de Barnett et Marcellus en Pennsylvanie, aux Etats-Unis.

Cependant, «certains gisements présentent des caractéristiques géologiques différentes, d'où la nécessité de développer des connaissances approfondies quant à la géologie locale et en particulier aux emplacements des aquifères et des autres ressources en eau afin d'écartier tout risque de contamination», précise l'Agence américaine pour la protection de l'environnement.

Thinhinene Khouchi

Pour préserver les ouvrages réalisés par l'Etat

Zaalane met en avant l'importance de la maintenance

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance de la maintenance dans le secteur, au vu des coûts «exorbitants» des ouvrages réalisés par l'Etat.

Par Assia D.

Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les différents ouvrages réalisés constituent désormais «un patrimoine» à préserver et, partant, «nous devons focaliser notre attention et intérêt sur la maintenance au même titre que la réalisation afin de préserver ces ouvrages». Il a fait état, dans ce sens, d'un travail avec le ministère des Finances, centré sur l'augmentation de l'enveloppe budgétaire destinée à la maintenance pour s'assurer du respect des normes en la matière. «Nous avons demandé à ce que les enveloppes budgétaires destinées à la maintenance soient plus importantes que les années précédentes, suite à leur diminution en raison des contraintes financières que traversent le pays», a-t-il fait remarquer. Le pays compte actuellement 3 000 km de routes nationales sur un réseau routier total de 126 900 km et le secteur est appelé à assurer chaque année la maintenance de 10% de ces routes nationales. Revenant aux préoccupations locales des députés, le ministre a indiqué au sujet de la maintenance des routes au niveau de la wilaya de Boumerdès que la question comptait parmi les priorités du secteur, précisant que des instructions ont été données, à cet effet, à l'ensemble des directions des travaux publics concernées. La wilaya compte 288 km de routes nationales, 384 km de routes wilayales, 1 340 km de routes communales et 60 km d'autoroutes. Durant les cinq dernières années, 57 km de routes nationales et 39 km de routes wilayales ont été bitumées, outre



supervision des projets. Le retard du lancement de cette route est dû à la réalisation d'un dédoublement de la voie pour désengorger cette wilaya qui accueille annuellement 12 millions de touristes. Concernant la préoccupation liée au non parachèvement de la rocade reliant le RN 18 à la RN 1 dans la wilaya de Médéa et les mesures prises pour son parachèvement, il a été décidé de réaliser une voie à double sens, vu la densité du trafic routier dans la région, ce qui exige la révision de l'étude, a indiqué le ministre, rappelant que les travaux ont été lancés le mois dernier. En outre, des glissements de terrain sont survenus lors de l'opération de réalisation du projet, ce qui a nécessité un arrêt des travaux sur une distance de 2 km. L'organisme de contrôle technique des constructions (CTC) des travaux publics a été chargé d'effectuer une étude «géotechnique complémentaire» pour trouver les solutions idoines. Pour le kilomètre restant, il a été relevé un croisement entre ce dernier et l'autoroute, une situation à laquelle l'organisme tente de trouver des solutions. Le retard du lancement des travaux est dû, en partie, aux conditions climatiques défavorables dans la région.

A. D.

le traitement de 10 points concernés par le phénomène de l'érosion. Concernant la problématique liée à l'inscription du projet de réalisation de la route nationale N 24 reliant Oued Isser à la commune de Lakata, dans la wilaya de Tizi Ouzou sur une distance de 40 km, l'étude concernant ce projet a été réceptionnée en 2017 et il a été convenu avec le ministère des Finances, par le biais de la Direction générale du budget, d'inscrire le projet sur des étapes en égard à l'importance de l'enveloppe financière de 4 milliards de dinars qui lui est nécessaire, a fait savoir le ministre. Le secteur a saisi l'occasion de la tenue, la semaine

dernière, des travaux d'arbitrage avec le ministère des Finances pour proposer l'inscription du premier tronçon de l'opération portant sur la réalisation de l'ouvrage d'art (pont) sur Oued Isser dans le cadre de la loi de finances 2019 avec une autorisation de programme (AP) d'un milliard de dinars, a précisé le premier responsable du secteur. S'agissant de la route N 68 reliant Bordj Menaiel à Cap Djinet, M. Zaalane a rassuré que les travaux débuteront mardi prochain après la levée des objections soulevées dans le cadre de l'opération d'expropriation après l'indemnisation des propriétaires, outre la présence

d'une entreprise d'Algérie Télécom pour l'obligation de dévier la ligne optique de son itinéraire. M. Zaalane effectuera une visite de travail et d'inspection dans la région dans les prochains jours pour procéder au lancement des travaux et à la

Emploi

Insertion de plus de 2 millions de primo demandeurs depuis 2008

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 2 millions de primo demandeurs d'emploi ont bénéficié du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) depuis 2008 et jusqu'à avril dernier. En réponse à la question d'un membre du Conseil de la nation, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que «le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) a permis, depuis 2008 et jusqu'au mois d'avril dernier, le placement de plus de 2,4 millions de primo demandeurs au niveau national, y compris les bénéficiaires de contrats de travail aidés (CTA)». «Sur un total de 2,1 millions insérés dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle, 1 466 000 demandeurs ont été recrutés dans le secteur économique public, tandis que 634 000 ont été insérés dans le secteur administratif», a-t-il précisé. A ce propos, le ministre a révélé que «jusqu'à septembre 2017, la majorité des placements ont été faits dans l'Administration, engendrant une "saturation", ce qui a amené le gouvernement à rechercher une

approche économique à même de contribuer à l'absorption du chômage». Evoquant l'ouverture récente de postes d'emploi dans le secteur administratif au niveau des wilayas frontalières, M. Zemali a fait savoir qu'il s'agit de «mesures exceptionnelles» au regard des spécificités de ces régions qui ne disposent pas d'opportunités d'emploi et qui nécessitent un renforcement de la ressource humaine, notamment dans les secteurs de la santé, l'éducation et les collectivités locales. A une autre question sur l'ouverture par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) d'un centre de radiologie et d'un laboratoire d'analyses médicales dans la wilaya de Béchar, le premier responsable du secteur a affirmé que «la situation financière actuelle de la Caisse ne lui permet pas d'engager un projet pareil». Dans ce sens, M. Zemali a relevé que les 4 centres sanitaires régionaux gérés par la Cnas dans les wilayas de Tlemcen, Alger, Laghouat et Jijel «ont montré leur limite en raison du manque en matière de ressources humaines et la situation financière de la Caisse».

F.H/APS

En prévision d'une remontée de la production de l'Opep

Les cours du pétrole en recul

Les cours du brut ont reculé jeudi alors que se raffermait l'hypothèse d'un assouplissement de l'accord forçant les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires à limiter leur production. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé à 78,79 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 1,01 dollar par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a cédé 1,13 dollar, pour finir à 70,71 dollars. «On commence à avoir de plus en plus de signaux sur une éventuelle sortie progressive de l'accord par lequel l'Opep et d'autres pays producteurs de brut se sont engagés début 2017 à limiter leurs extractions pour réduire l'offre d'or noir sur le marché

mondial et ainsi tenter de redresser les prix», indique Robbie Frazer, spécialiste des marchés énergétiques pour Schneider Electric, cité par l'agence AFP. Maintenant que le prix du Brent est passé au-dessus de 80 dollars et celui du WTI au-dessus de 70 dollars, et que l'offre en provenance de l'Iran et du Venezuela pourrait nettement baisser, la Russie et l'Arabie saoudite pourraient décider de relancer leurs extractions à l'occasion de la prochaine réunion de l'Opep et de ses partenaires fin juin à Vienne. Le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak a ainsi affirmé jeudi qu'une relance de la production dépendrait du marché et serait sur la table fin juin, a rapporté l'agence Bloomberg. Elle pourrait notamment permettre de compenser la baisse des exportations iraniennes et vénézuéliennes, deux producteurs de l'Opep faisant

face à de nouvelles sanctions américaines. Les cours du pétrole sont restés en baisse après l'annonce en cours de séance de l'annulation de la rencontre entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. «Cette nouvelle péripétie accentue le risque géopolitique mais le marché a déjà intégré dans ses prix un environnement de risques élevés et la Corée du Nord n'est pas en tant que tel un grand acteur sur le marché pétrolier», remarque M. Frazer. L'annonce mercredi d'une hausse surprise des stocks de brut et d'essence aux Etats-Unis a en revanche continué à faire pression sur les prix jeudi. «Même si elle s'explique par une baisse des exportations et une hausse des importations, cette augmentation des réserves est bien plus importante que ce à quoi on s'attendait», souligne M. Frazer.

R. E.

Bouira

39 millions DA pour le parachèvement des grands transferts de Koudiet Acerdoune

■ Une enveloppe supplémentaire de 39 millions de DA a été accordée sur le budget de la wilaya de Bouira pour le parachèvement des projets des grands transferts des eaux du barrage Koudiet Acerdoune vers les localités d'Ain Bessam et de Ridane (Ouest de Bouira).



Par Lyes B.

C'est au cours d'une visite d'inspection et de travail effectuée jeudi dans les communes d'Ain Bessam, Ridane (Ouest de Bouira) et Hadjra Zerga (Sud) que le wali

de Bouira, Mustapha Limani, a décidé de cette rallonge budgétaire sur fonds de la wilaya. Ce montant financier supplémentaire de 39 millions de DA, puisé du budget complémentaire (40 milliards de dinars) attribué à la wilaya, est destiné à parachever les travaux de raccordement des

différentes localités de la commune d'Ain Bessam et celles de la commune enclavée de Ridane, au système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, selon des informations fournies lors de cette visite. Pour la commune d'Ain Bessam, située à une vingtaine de km à

l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, M. Limani a annoncé une rallonge de cinq millions de dinars pour la poursuite des travaux de raccordement de la localité d'Ouled Aiche, située à la lisière avec la daïra de Souk Lakhmis. «Ce projet alimentera les villages de Sidi Yahia, Ouled Aiche, Mouadaâ, Chekoubia sur un linéaire de 15 km», a expliqué le wali, précisant que 34 autres millions de DA seraient rajoutés pour pouvoir raccorder aussi la localité d'Ouled Guemra relevant de la commune de Ridane (Ouest de Bouira). Un réseau de 12 kilomètres sera réalisé pour le raccordement de ce village enclavé qui compte 600 habitants. Dans la commune de Ridane, M. Limani s'est enquis de l'avancement des travaux de raccordement de quelque 4 600 habitants au système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, réalisé dans la commune de Maïlla nord-ouest). Pour le village d'Ouled Guemra, une étude avait été menée auparavant pour son raccordement à ce système, mais le projet n'a pas été lancé pour des raisons financières. A Hadjra Zerga, située à une soixantaine de km à l'extrême sud de la wilaya de

Bouira, le chef de l'exécutif a visité le chantier de réalisation d'un réservoir de 500 m³ en voie d'achèvement et destiné à raccorder également cette région au barrage de Koudiet Acerdoune. «Le projet porte sur la réalisation de 45 km de réseau et concerne dans sa totalité les communes de Hadjra Zerga et Hakimia, ainsi que les localités de Raïcha, Zaouia, Drablia et Dayra, ainsi que Bassane et domaine Atoui, qui comptent au total 4 000 habitants», ont expliqué les responsables de la direction des ressources en eau au wali.

L. B./APS

Tipasa Acquisition d'équipements pour l'entretien de la voirie et de l'éclairage public

L'EPIC de wilaya de l'entretien des voiries, de l'éclairage public et des espaces verts «Nadhafa Tipasa Ivav» a été renforcé par de nouveaux équipements dans le cadre de son programme d'investissement, afin d'agir efficacement contre la propagation des décharges anarchiques, ont révélé jeudi les services de la wilaya. En effet le parc de cet EPIC, en charge depuis 2017 (date de sa création) de la gestion des déchets dans plusieurs communes, dont Tipasa, Fouka et Hadjout, a été renforcé par 23 machines et camions pour l'entretien de la voirie et de l'éclairage public, a-t-on ajouté. Cette acquisition, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise visant le développement «progressif» de ses capacités et moyens, a nécessité une enveloppe de 240 millions de da, représentant une subvention du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

Hocine A.

l'Aménagement du territoire, selon les services de la wilaya. A noter que cet Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic), géré par un directeur général et doté d'un conseil d'administration présidé par le wali suite à la défaillance des collectivités locales, veille à la bonne gestion des déchets et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il s'agit également d'agir efficacement contre la propagation des décharges anarchiques et la dégradation des espaces verts et de loisirs dans de nombreuses zones urbaines et rurales.

S.A.

R.R.

Tamanrasset

De nouvelles structures renforcent le secteur des affaires religieuses

Plusieurs structures religieuses, nouvellement érigées, ont ouvert leurs portes durant ce mois de ramadhan dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs. Favorablement accueillies par les citoyens, ces structures, entrées pratiquement en service au début du mois sacré, consistent en la mosquée «Cheikh Mohamed Zaoui» d'une capacité de 3 000 fidèles au quartier «Choumou», dotée d'une école coranique, ainsi que la mosquée «Khadija Oum El-Mouminine» (2 000 fidèles) au quartier Sorro, et trois écoles coraniques au chef lieu de wilaya, a précisé le

directeur du secteur, Ahmed Benmalek. Les structures religieuses dans la wilaya, devant accueillir et former aussi bien des fidèles que des apprenants, selon les valeurs de modération et du juste milieu, sont encadrées par plus de 400 cheikhs et homme de culte pour 162 mosquées et 228 écoles coraniques totalisant plus de 26 000 apprenants. Le secteur des affaires religieuses sera renforcé par d'autres projets de développement, à l'initiative de bienfaiteurs, consistant en la réalisation de neuf nouvelles mosquées à travers différentes régions de la wilaya. La wilaya de Tamanrasset recense 28 zaouias agréées,

chargées de l'enseignement coranique pour les apprenants locaux et de pays voisins, avec un encadrement spécialisé dans diverses spécialités religieuses. Le conseil scientifique relevant de la Direction de affaires religieuses et des wakfs, s'emploie à mener également une mission de vulgarisation et d'orientation, en plus de l'enseignement coranique avec des méthodes didactiques appropriées et la contribution à l'ancrage des valeurs de citoyenneté dans toutes ses dimensions sociales. Les responsables du secteur des affaires religieuses s'attèlent à mettre en œuvre, lors de ce mois de ramadhan, un riche program-

me axé notamment sur l'animation de conférences sur la portée et les enseignements de ce mois sacré, les avantages du jeûne, et sur les actions caritatives. Le Centre culturel islamique de Tamanrasset a projeté durant ce mois des conférences avec les jeunes en vue de les orienter et les guider sur le droit chemin et de les prémunir des fléaux. Des communications et des émissions ayant trait à différents thèmes socio-religieux seront également animées sur les ondes radiophoniques en langue arabe et en targui, une variante de la langue amazighe.

Hocine A.

Ouargla

Diverses opérations pour améliorer le réseau de distribution de l'électricité

De nombreuses opérations visant l'amélioration du réseau de distribution de l'énergie électrique ont été réalisées dans la wilaya de Ouargla, ces dernières années, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution, relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du centre (SDC-filiale du groupe Sonelgaz). Ces opérations, appelées à renforcer le réseau électrique en maîtrisant au mieux les éventuelles coupures enregistrées généralement en période de fortes chaleurs, consistent notamment en l'installation et la mise en service de 270 transformateurs, a-t-on précisé. Ce

chiffre (270 transformateurs électriques) porte à 4 821 le nombre global de ce type d'installations répartis sur les différentes communes de la wilaya de Ouargla, selon la source. Il s'agit, en outre, de la réalisation d'un réseau électrique de 453 km à haute et moyenne tension, ce qui a permis d'augmenter la longueur totale du réseau à 8 654 km dans la wilaya de Ouargla où le taux de couverture en électricité a atteint les 98 %, selon la SDC. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation des installations d'électricité et du gaz, ainsi

que l'utilisation rationnelle et judicieuse de l'énergie, a été organisée par l'entreprise en coordination avec le secteur des affaires religieuses et des wakfs. Ciblant les structures de culte, dont les mosquées et les écoles coraniques, cette action vise à informer les citoyens, durant le mois de ramadhan, sur les risques de l'énergie électrique, ainsi que les bonnes pratiques du quotidien susceptibles de réduire la consommation, augmenter la durée de vie des articles électroniques et électroménagers, et soulager le réseau électrique.



Sahara occidental/ Prétendue relation Hezbollah-Polisario

«Une invention totale des Marocains»

■ L'accusation de l'Iran par le Maroc d'avoir facilité une livraison d'armes au Front Polisario, via le mouvement libanais Hezbollah, est «une invention totale des Marocains», a affirmé un diplomate arabe cité par Le Monde.



Par Sara H.

«**I**l s'agit d'une invention totale des Marocains, qui sont capables de trouver le moindre prétexte pour refuser de se rendre à la table des négociations avec le Front Polisario», a souligné le diplomate arabe qui a gardé l'anonymat, cité dans une analyse du journal *Le Monde*, parue jeudi, pour tenter d'expliquer les raisons de la rupture par le Maroc de ses relations diplomatiques avec l'Iran. L'accusation du Maroc, qualifiée d'«allégation», a été catégoriquement démentie par Téhéran, affirmant que «cette affaire est totalement dénuée de fondement». L'ambassadeur du Maroc a été convoqué par le ministère algérien des Affaires étrangères qui lui a fait part du rejet par les autorités algériennes des propos «totalement infondés», mettant indirectement en cause l'Algérie. Pour sa part, le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, a condamné «fermement» les allégations marocaines «irresponsables, éhontées et mensongères» qui dénotent «les tentatives du Maroc de se soustraire à l'application de la décision du Conseil de sécurité 2414» concernant la poursuite des négociations directes entre les deux parties. Le diplomate arabe, cité par *Le Monde*, a rappelé qu'il y a deux ou trois ans, «Rabat avait déjà accusé le Polisario d'entretenir des liens avec Al-Qaïda», soulignant que «cette crise diplomatique permet au royaume de faire plaisir à ses parrains du Golfe, les Saoudiens et les Émiratis, et d'aller dans le sens du nouveau conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, John Bolton». *Le Monde* relève ainsi qu'en l'absence de preuves présentées publiquement, les observateurs et diplomates «sont contraints de rappeler le contexte qui entoure

la décision marocaine pour tenter de l'expliquer», se référant à la dernière résolution du Conseil de sécurité, adoptée le 27 avril, qui contraint notamment le Maroc et le Front Polisario à s'engager dans des pourparlers directs sous l'égide de l'ancien président allemand Horst Kohler, nouvel envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental. C'est dans ce contexte, estime le journal, que le Maroc «charge son adversaire, le Front Polisario, tout en se rapprochant des États-Unis, en pleine confrontation avec l'Iran», notant que la rupture des relations maroco-iraniennes

«permet aussi d'envoyer un signal positif en direction de l'Arabie saoudite, l'un des grands financiers du royaume, en conflit avec l'Iran, qu'elle accuse d'avoir des visées hégémoniques dans la région».

«Les Sahraouis sont les seuls légitimes à gérer leurs ressources naturelles»

Le ministre conseiller du gouvernement autonome des Îles Canaries chargé de la coopération institutionnelle internationale, Carmelo Ramirez, a souligné

que «les Sahraouis sont les seuls légitimes à gérer leurs ressources naturelles», ajoutant qu'«aucun pays au monde ne reconnaît la souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental». Le conseiller à la coopération internationale au gouvernement canari a, en outre, souligné, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre sahraoui des Territoires occupés, Bachir Mustapha Sayed, l'importance de tenir un référendum d'autodétermination pour achever le processus de paix et de pouvoir «éviter qu'un conflit armé ne se

produise à quelques centaines de kilomètres des Îles Canaries». Pour ce faire, Carmelo Ramirez a réitéré, à cette occasion, son appel en direction des entités canariennes par le biais duquel il les invite à respecter la légalité internationale et les décisions de justice de la Cour de l'Union européenne qui ont clairement signifié que «le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental». L'exploitation des ressources sahraouies par les entreprises étrangères ayant négocié avec le Maroc signifie, a-t-il conclu, «collaborer avec l'occupation marocaine illégale et violente». Pour sa part, le ministre sahraoui des Territoires occupés, Bachir Mustapha Sayed, a indiqué que la Commission européenne essaye de «manœuvrer pour contourner l'arrêt de justice de la CJUE qui exclut les ressources sahraouies de l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE». «Nous demandons à la Commission européenne de respecter le droit international». Le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires voisins et séparés, chacun est souverain sur ses ressources et ses frontières doivent être respectées, a-t-il dit, avant d'ajouter que la manière de respecter les droits du peuple sahraoui et de ne pas contribuer à les mettre en danger «est de rechercher le consentement du peuple sahraoui dans toute collaboration qu'il souhaite établir par rapport à ses ressources».

S. H./APS

Tunisie

Débat autour d'un changement de gouvernement de Youssef Chahed

Une commission des experts du Document de Carthage a tenu une réunion axée principalement sur le destin du gouvernement de Youssef Chahed, au centre d'un débat marqué par une divergence de points de vues, ont rapporté les médias tunisiens. Le débat des signataires du document de Carthage II, qui s'étaient réunis depuis mardi autour du maintien ou pas de Youssef Chahed à la tête de la présidence du gouvernement, reste marqué par une divergence des points de vue, a précisé l'agence TAP. La commission des experts du Document de Carthage a décidé de reporter l'examen de cette question et de l'inscrire à l'ordre du jour de la réunion, prévue le 26 mai prochain, entre les présidents et les secrétaires généraux des partis, a indiqué mercredi le porte-parole du mouvement Nidaa Tounes, Mongi Harbaoui. Le porte-parole du mouvement Nidaa Tounes, Mongi Harbaoui, avait déclaré que le parti «ne voit aucun inconvénient à changer le gouvernement de Youssef Chahed, pourvu que les parties prenantes du Document de Carthage 2 soient unanimes à ce sujet». Selon Harbaoui, la réunion de la commission des experts a été axée principalement sur le destin du gouvernement de Youssef Chahed. D'après lui, «l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, de

commerce et de l'artisanat (Utica), l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche et l'Union nationale de la femme tunisienne réclament le changement de gouvernement». Le groupe Nidaa Tounes à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a exprimé son soutien au président de la République Béji Caïd Essebsi ainsi qu'au Document de Carthage 2 (dont l'élaboration a déjà pris fin) dans l'objectif de résoudre la crise économique et sociale qui secoue le pays. Pour le bloc parlementaire, promouvoir l'économie nationale à court terme et entamer les grandes réformes nécessaires demeurent une priorité absolue. Le porte-parole du mouvement a, en outre, fait savoir que la Commission des experts a abouti lors de sa réunion mardi à l'élaboration du Document de Carthage 2. La Commission des experts du Document de Carthage avait abouti, le 5 mai 2018, à l'élaboration d'un document de plus de 100 points à caractère politique, économique et social, selon Noureddine Arbaoui, membre de la Commission. «Une fois adopté, ce document devrait définir le programme d'action du gouvernement que ce soit avec la présente composition gouvernementale ou après son remaniement», avait-il souligné. Réunis le 3 mars 2018 sous la présidence du chef de l'État, Béji Caïd Essebsi, les signataires du Document de

Carthage avaient décidé la création d'une Commission qui aura pour mission de définir les priorités de l'économie nationale et de proposer les réformes y afférentes. La commission est composée de deux représentants de chaque parti et de chaque organisation signataires du Document de Carthage. Mercredi, la conseillère juridique du président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mouna Kraïem, a indiqué que le «Document de Carthage II n'est ni une Constitution, ni un Parlement parallèle», ajoutant que «le Parlement est le seul autorisé à retirer la confiance du gouvernement de Youcef Chahed». Elle a précisé qu'il y a uniquement trois mécanismes pour changer le gouvernement, à savoir la démission du Premier ministre de lui-même, une démission administrative ce qui implique un changement automatique de l'équipe au pouvoir, ou la proposition du vote de confiance devant l'Assemblée du peuple de la part du Chef du gouvernement ou du président de la République. Le troisième mécanisme consiste au vote d'un tiers des membres du Parlement d'une motion de censure, qui doit être par la suite adoptée à la majorité absolue. Le gouvernement Youcef Chahed est en place depuis le 27 août 2016, après avoir succédé à celui de Habib Essid.

R. M.



Venezuela

Maduro annonce un plan d'action visant à favoriser le dialogue et la réconciliation

■ Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a annoncé, lors de sa prestation de serment jeudi pour un second mandat, un plan d'action en six points visant à favoriser le dialogue et la réconciliation et proposé de gracier les manifestants emprisonnés pour actes de violence.

Par Rosa C.

Après avoir prêté serment devant la présidente de l'Assemblée nationale constituante (ANC), M. Maduro a annoncé son plan d'action en six points pour son second mandat de six ans. Le premier point vise à favoriser le dialogue et la réconciliation entre le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV, au pouvoir) et ses adversaires politiques, qui ont boycotté les élections du 20 mai. «J'annonce une vaste politique de réunion et de pacification afin que les auteurs de violences puissent se joindre à la lutte politique sans armes et sans violence», a déclaré M. Maduro à l'Assemblée nationale constituante (ANC), où il a été réinvesti dans ses fonctions. «Que ces personnes soient libérées dans le cadre du processus de réconciliation», a-t-il ajouté. La seconde ligne d'action concerne la

crise économique nationale et appelle à «un accord économique productif afin d'atteindre une stabilité économique et une reprise de plus en plus soutenue», a-t-il indiqué. Pour promouvoir ce second point, le président vénézuélien a rencontré les gouverneurs des États afin de déterminer les manières d'augmenter la production alimentaire, de créer un nouveau canal efficace de distribution, de vente et de fixation du prix des produits. «Vendredi, tous les gouverneurs me transmettront leurs propositions écrites», a indiqué M. Maduro. Le troisième objectif majeur de son second mandat sera de lancer «une lutte directe et renouvelée contre toutes les formes de corruption», a déclaré le président. Il a également proposé de «renforcer et élargir» les programmes sociaux, y compris l'éducation publique et les logements, de protéger le

«l'impérialisme» et les sanctions des États-Unis, et de continuer à développer le socialisme vénézuélien aux caractéristiques chrétiennes et boliviariennes. Nicolas Maduro a été réélu pour un second mandat, qui prendra fin en 2025. Au pouvoir depuis 2013, il commencera son second mandat de six ans le 10 janvier. Maduro, 55 ans, a été réélu dimanche, avec 68% des voix contre 21,2% pour son principal adversaire, Henri Falcon.

R. C.



Ph. > D. R.

Chine

Deux ex-agents secrets français soupçonnés de trahison au profit de Pékin

Deux ex-agents secrets français ont été arrêtés et placés en détention, soupçonnés d'avoir été retournés par les services secrets chinois, une affaire d'une «extrême gravité» pour les autorités françaises qui restent évasives sur l'ampleur et la portée de l'éventuelle trahison.

Révélee par des informations de presse jeudi soir, l'information a été confirmée partiellement dans la nuit par le ministère des Armées et des sources judiciaires françaises. «Deux agents français qui appartiennent au ministère (des Armées, ndlr) et probablement un des conjoints de ces agents ont été accusés de faits graves susceptibles d'être qualifiés de faits de trahison pour avoir été suspectés de livrer des informations à une puissance étrangère», a déclaré hier matin sur la chaîne CNews la ministre des Armées, Florence Parly. Ces deux agents, qui ont été mis à la retraite, travaillaient pour la Direction générale de la sécurité extérieure, la DGSE, le service d'espionnage français, qui dépend du ministère de la Défense.

Ils ont été mis en examen (inculpés) le 22 décembre 2017 et deux d'entre eux sont depuis en détention provisoire, a indiqué une source judiciaire à l'AFP.

L'émission Quotidien de la chaîne TMC et le quotidien «Le Monde» parlent de quatre personnes soupçonnées d'avoir été recrutées par les autorités chinoises afin d'espionner le renseignement extérieur français pour le compte de Pékin, mais aucune source n'a pour l'instant confirmé à l'AFP l'existence d'un quatrième mis en cause.

Aucune source officielle n'a confirmé à l'AFP qu'ils sont accusés d'avoir travaillé pour Pékin, mais l'information a été confirmée à l'AFP par une source proche du dossier. Interrogé

par l'AFP sur une éventuelle réaction officielle de la France auprès des diplomates chinois en poste à Paris, le ministère français des Affaires étrangères n'a pas immédiatement réagi, illustrant la réticence du gouvernement français à s'exprimer sur l'affaire, ces dossiers étant généralement réglés dans la discrétion et Pékin étant un partenaire économique et diplomatique important pour Paris. «C'est la justice qui jugera le moment venu ce qu'elle a à communiquer», a déclaré M^{me} Parly hier matin. Interrogé à Pékin, le porte-parole de la diplomatie chinoise, Lu Kang, a répondu «nous ne sommes pas au courant». Aucune information n'a non plus été donnée officiellement sur la durée ou sur la nature des informations que les suspects auraient pu transmettre, mais une source proche du dossier a déclaré qu'il y avait eu

«compromission avérée» d'informations confidentielles.

Selon une source proche du dossier, la justice a demandé la déclassification de documents émanant de la DGSE du 6 juillet 2016 au 19 avril 2017, laissant entendre que les soupçons porteraient au moins sur cette période. L'un des agents soupçonnés était en poste à Pékin, affirme «Quotidien», sans donner d'éléments sur les fonctions des autres mis en cause. La ministre n'a pas confirmé cette information.

L'affaire a été jugée suffisamment grave pour enclencher une procédure judiciaire.

Deux des trois suspects sont poursuivis pour «livraison à une puissance étrangère d'informations portant atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation» et «compromission du secret de la Défense nationale», a précisé la source judiciaire.

Crash à Cuba

La deuxième boîte noire a été récupérée

DES EXPERTS ont retrouvé la deuxième boîte noire du Boeing 737-200 qui s'est écrasé le 18 mai peu après son décollage à La Havane, faisant 111 morts, ont indiqué jeudi les autorités locales.

«La (deuxième) boîte a été retrouvée», a déclaré à la presse Armando Daniel, président de l'Institut de l'aéronautique civile de Cuba, qui est également en charge de l'enquête.

La première boîte noire de l'appareil avait été retrouvée le lendemain de l'accident.

Les boîtes noires devraient délivrer leurs premières informations aux enquêteurs après le crash encore non élucidé hier de cet avion loué par la compagnie publique cubaine Cubana de Aviación au Mexicain Global Air, également connu sous le nom de Aerolineas Damojh.

Après cet accident, le plus grave survenu à Cuba depuis près de trois décennies, le nouveau président Miguel Diaz-Canel a immédiatement annoncé le lancement d'une enquête.

La direction générale de l'aéronautique civile mexicaine a dépêché de son côté une équipe de spécialistes pour aider les autorités cubaines à faire la lumière sur ce drame, alors que l'avionneur américain Boeing a mis sur pied une équipe technique pour répondre aux éventuels besoins des autorités cubaines.



Points chauds

Boycotts

Par Fouzia Mahmoudi

Les dirigeants israéliens semblent ces derniers mois, plus que jamais, avoir décidé de se complaire dans l'abject et ne semblent même plus décidés à essayer de prétendre à une supposée supériorité morale, que leurs partisans aveugles continuent à leur prêter. Car après les dizaines de meurtres de manifestants palestiniens désarmés ces dernières semaines et la multiplication des annonces de nouvelles constructions dans les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens, aujourd'hui Israël a appelé l'Union européenne (UE) à suspendre le financement de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) européennes et palestiniennes qui promeuvent des «boycotts anti-israéliens». Dans un rapport de 40 pages, le ministère des Affaires stratégiques et de la Diplomatie publique chiffre le montant de ces aides à cinq millions d'euros pour l'année 2016, selon les derniers chiffres à sa disposition. Les autorités israéliennes dénoncent depuis longtemps des mouvements pro-palestiniens tels que Boycott, Désinvestissement et sanctions (BDS), qui réclament notamment la fin de l'occupation israélienne dans les colonies de Cisjordanie. La délégation européenne en Israël a dit qu'elle n'avait reçu aucune information du gouvernement à ce sujet mais qu'elle apprécierait de vérifier toutes les informations concernant ces financements. «Nous sommes certains que le financement de l'UE n'est pas destiné à soutenir le terrorisme ou les activités de BDS, comme le suggère ce rapport», dit un communiqué de la délégation. Une dizaine d'ONG «promouvant des boycotts anti-israéliens» reçoivent ces fonds, «ce qui est en totale opposition avec la politique déclarée de l'UE qui bannit les boycotts», peut-on lire dans le rapport. Par ailleurs, plusieurs millions d'euros sont acheminés vers les ONG par l'intermédiaire de tiers recevant les aides de l'UE, précise le ministère. Le rapport cite le cas de l'ONG Norwegian People's Aid, une organisation humanitaire qui a reçu 1,76 million d'euros de l'UE en 2016 et qui a formé des représentants du Hamas et le Front populaire de libération de la Palestine. Reste que le moment choisi pour «dénoncer» ces pratiques est plus que malvenu ou peut-être n'est qu'une tentative, des plus maladroites, pour détourner l'attention des massacres que commet impunément et sans que l'Occident ne bouge le petit doigt l'armée israélienne sur la population palestinienne. Quelle que soit la raison, l'on ne peut être qu'abasourdi par le peu de discernement des dirigeants israéliens qui continuent ainsi à trouver toujours plus de moyens pour se rendre insupportables aux yeux du monde.

F. M.



Générale de pièce théâtrale

«Nar fi la gare», un spectacle sur fond de contradictions sociales

■ La générale de la pièce théâtrale «Nar fi la gare» (Feu à la gare) a été présentée au théâtre régional de Constantine, Mohamed-Tahar-Fergani. Cette pièce, coproduite par le théâtre de Constantine et l'Association des artistes libres, a mis en scène les contradictions de la société algérienne, lançant un appel à l'acceptation de l'autre avec ses différences.



Par Abla Selles

Les amoureux du théâtre à Constantine ont assisté à la présentation de la générale d'une pièce qui touche du doigt la société algérienne. Coproduite par le théâtre de Constantine et l'Association des artistes libres, écrite et réalisée par Mohamed Tayeb Dehimi, «Nar fi la gare» (Feu à la gare), une pièce d'une heure, a été suivie par un public nombreux d'adeptes du 4^e art. Se rencontrant au gré du hasard dans une gare ferroviaire abandonnée, les deux personnages de la pièce, Khaled et Hamza, engagent la discussion, dans l'attente d'un train qui n'arrivera pas, sur diverses questions sociales dans un décor très sobre fait d'un balai, d'un bac à ordures, de chaises et d'un rideau noir sur lequel est accroché une horloge dont les aiguilles se sont depuis long-

temps arrêtées à 6h30. Les divergences naissent aussitôt entre les deux hommes dont les apparences de conditions sociales placent sur les antipodes l'un par rapport de l'autre, Khaled étant un simple ouvrier d'hygiène habillé de vieux fringues et Hamza une figure de haute société en costume flambant neuf avec dans la main une valise diplomatique. Les suites des événements révéleront que l'homme humble était un diplômé universitaire que les circonstances ont contraint à se contenter du travail de balayeur, tandis que le second portait en fait dans sa valise une gasba oua bendir (une flûte et un instrument à percussion) de musique folklorique. A la fin de la pièce, l'homme élégant vole le diplôme de l'ouvrier d'hygiène. Le public a applaudi à maintes reprises le jeu talentueux des deux comédiens que le réalisateur a fait accompagner savamment d'effets spéciaux sonores et d'un éclairage dynamique ayant compensé le manque de comédiens. Lors des débats, le réalisateur, Mohamed Tayeb Dehimi, a indiqué que cette œuvre lui a permis de mener l'expérience qu'il attendait qui est celle de réaliser une œuvre avec des jeunes. Le théâtre régional de Constantine Mohamed-Tahar-Fergani propose, durant le ramadhan et ce jusqu'au 12 juin, une série de pièces théâtrales ainsi que des concerts de malouf, aïssaouia et chaabi.

A. S.

Ouverture du Festival national de la chanson citadine

Annaba accueille un grand nombre d'artistes

Une vingtaine d'artistes dans différents genres musicaux, dont le malouf, le chaâbi et l'andalou, prennent part à la 13^e édition du Festival national de la musique et de la chanson citadine abrégée depuis vendredi soir par la ville de Annaba qui renoue avec l'art et la musique, créant une ambiance conviviale.

Le festival, qui représente un acquis culturel faisant la fierté de Bouna, la capitale des jujubes, a accueilli lors de sa soirée inaugurale l'artiste tunisien Zied Gharssa, le chanteur Mbarek Dekhla et les élèves de l'école

communale de la musique Hassan-El-Annabi de la ville d'Annaba qui ont animé une soirée vouée au malouf.

Les familles annabites pourront profiter, tout au long de ce festival, dont la clôture est prévue le 31 mai, de soirées musicales placées sous le signe de l'authenticité, à la faveur de chansons interprétées par des artistes de malouf, de chaâbi et d'andalou venant de Constantine, Annaba, Alger et Tlemcen, ainsi que des chansons modernes et kabyles interprétées par des chanteurs de Skikda, Béjaia, El Tarf, Jijel et Tipasa.

La 13^e édition du Festival national de la musique et de la chanson citadines sera marquée par la participation de l'association Dar El Gharntia de la ville de Tipasa et la troupe de malouf Diar El Andalous d'Annaba, en plus de l'atelier de musique andalouse de la maison de la culture de cette même ville.

Cette manifestation culturelle est organisée par le Commissariat du festival sous les auspices de la Direction de la culture de la wilaya en coordination avec le théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

F. H.

«Itinéraire d'un continent»

Le spectacle de la troupe Afro-Cirkus présenté à Alger

«Itinéraire d'un continent», un spectacle de chants et de danses acrobatiques dédié au patrimoine culturel africain, a été présenté, mercredi à Alger, par la troupe du cirque mandingue «Afro-Cirkus», devant un public peu nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le cirque mandingue (du groupe ethnique de l'Afrique de l'ouest) «Afro-Cirkus» et ses neuf danseurs acrobates guinéens, dont une ballerine et deux musiciens ivoiriens, dirigés par Yamoussa Camara Junior, ont donné vie, pour la première fois en Algérie, à un spectacle, conçu par Régis Truchy, qui met en valeur l'héritage ancestral africain. Convaincus de leur choix d'émigrer clandestinement en Europe, neuf prétendants africains à la «traversée de la mort», envoient leur représentante, rendue par la chanteuse et danseuse Sylla Fatou, pour tenter de convaincre «Akli averkane», campé par le comédien, Athmane Bendaoud, pêcheur

reconverti, malgré lui, en passeur pour des raisons socio-économiques, propriétaire d'une embarcation qui refuse de prendre plus de cinq personnes à bord par traversée, car, aime-t-il toujours répéter à ses clients, il tient à son «outil de travail». Pour ramener à de meilleurs sentiments le passeur qui, en réalité, a toujours commis son délit à contrecœur, les huit passagers clandestins et leur représentante vont interroger, durant plus d'une heure, l'histoire et entrer dans un dialogue esthétique avec l'héritage culturel ancestral, à travers des chants et des danses aux exigences physiques aiguës. Dans différents tableaux spectaculaires, les danseurs acrobates ont pris en charge le récit de leur origine, réenchantant l'identité africaine à travers des danses, de clowns, du mât chinois, de main à main, de contorsion, exécutées dans des acrobaties, en solo ou à plusieurs, soutenues par les musiques illustratives, rendues en live, des Ivoiriens

Anot César, chanteur aux claviers et à la basse et Danny Seh à la percussion. Des figures chorégraphiques représentant des animaux marins, à l'instar de la pieuvre, ou des forêts tropicales africaines, à l'exemple de l'antilope ou du scorpion, ont été réalisées avec succès, sous un éclairage sombre et fluorescent et des fonds musicaux inspirant les lieux. Usant d'humour et d'autodérision, Athmane Bendaoud mettra tout son charisme de comédien au service de son personnage, Akli averkane qui, tout en étant ce passeur contrarié, assurera également le rôle du narrateur, qui finira par convaincre ses clients de la richesse et la pertinence de ce qu'ils représentent, les invitant à embarquer, non pour s'exiler en clandestins, mais à voyager en pèlerins pour faire entendre au monde entier, le cri de l'Afrique ancestrale. Sur un espace ouvert en profondeur, une embarcation placée en retrait au-devant de la scène, ainsi que deux petites

estrades de part et d'autre, au fond, réservées aux duos de musiciens, ont fait le décor du spectacle, embelli par un éclairage judicieux qui a créé les atmosphères nécessaires aux différents tableaux. «Nous voulons que les Africains vivent de la richesse de leur identité et cessent d'envoyer au monde des signes de misère et de pauvreté», a expliqué Yamoussa Camara Junior, après avoir fait part «du bonheur de l'ensemble de la troupe de se produire à Alger». Organisé, sous l'égide du ministère de la Culture, par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), en partenariat avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh et l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda), le spectacle «Itinéraire d'un continent» de la troupe du cirque mandingue «Afro-Cirkus» se poursuit jusqu'au 27 mai, au même lieu et aux mêmes horaires.

S. L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled El Kayet, Alger)

27 mai à 22h30 :

Spectacle «Afro Cirkus itinéraire d'un continent». Production : Cabaret Sauvage.

Théâtre National Algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Samedi 2 juin à 22h30 :

Concert de musique andalouse de l'artiste Zahia Benzengui. Prix du billet : 500 DA. Centre Salle El-Mouggar

26 mai, à partir de 22h30 :

L'interprète de musique andalouse, Nassima Chabane, anime une soirée musicale

Dimanche 27 mai à 22h30 :

Lemma Bécharia et Amina Zahir seront en concert, dans le cadre des soirées de ramadhan.

Lundi 28 mai à 22h30 :

Les artistes Hassiba Abderaouf et Lamia Madini seront en concert, dans le cadre des soirées de ramadhan.

Mardi 29 mai à 22h30 :

A l'occasion de la sortie de son 27^e album Noubba Mezjdj MayaRasd Eddil, Beihdja Rahal sera en concert «unique» à Alger. Elle sera habillée par Faïza Antri-Bouzar. Vente-dédicace à la fin du spectacle.



JS Saoura
Abdelraouf Natèche recruté



ABDELRAOUF NATÈCHE portera la saison prochaine les couleurs de la JS Saoura. Le désormais ex-portier du MC Oran s'est engagé en faveur de la formation du Sud algérien, mercredi soir, pour une durée de 18 mois.

«J'avais été contacté avant la fin de la saison 2017/2018 par la direction de cette équipe et voilà qu'aujourd'hui je concrétise mon choix. Je suis fier d'appartenir à

ce grand club du Sud, qui a démontré qu'il est une grande formation dans le pays et je compte y donner le meilleur de moi-même», a déclaré Natèche, première recrue estivale des Sudistes. Pour rappel, la JSS a terminé la saison 2017-2018 sur la 2^e place du podium. Par cette performance, les Aiglons disputeront la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique, pour la 2^e fois de leur histoire.

Equipe cap-verdienne

35 joueurs convoqués pour le match des Verts et d'Andorre

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe cap-verdienne de football, le Portugais Rui Aguas, a établi une liste de 35 joueurs en vue des deux matchs amicaux face à l'Algérie, le 1^{er} juin au stade du 5-Juillet d'Alger (22h00), et le 3^e juin face à Andorre à Almada (Portugal), a annoncé mercredi la Fédération cap-verdienne (FCF) sur sa page officielle Facebook.

Les joueurs convoqués entameront un stage le dimanche 27 mai et se poursuivra jusqu'au 3 juin, précise la même source.

Le Cap-Vert prépare la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun avec le déroulement de la deuxième journée prévue en septembre prochain.

Logée dans le groupe L en compagnie de la Tanzanie, de l'Ouganda, et du Lesotho, l'équipe cap-verdienne s'est inclinée le 11 juin 2017 à domicile face à l'Ouganda (1-0) lors de la première journée, avant de se déplacer à Maseru en septembre pour affronter le Lesotho, dans le cadre de la 2^e journée.

Liste des joueurs retenus :

Gardiens de but : Vozinha (AEL Limassol, Chypre), Marcio (Montalegre, Portugal), Mario (FC Porto, Portugal), Elber (Feyenoord, Pays-bas).

Défenseurs : Diney (Martimo, Portugal), Ponck (Aves, Portugal), Rony (Lierava Jonava, Lituanie), Steven Pereira (Maastricht, Pays-bas), Bebé (Pinhalnovenise, Portugal), Tiago (Uniao da Madeira, Portugal), Carlitos (Real Massama, Portugal), Malsou (Vitorul, Roumanie), Mathauss (Oliveirense, Portugal), Rodney (Telstar, Pays-bas), Jeremy (Den Bosch, Pays-bas), Elso (Telstar, Pays-bas), Elvis (Armecenense, Portugal).

Milieux de terrains : Nuno Rocha (Tosno, Russie), Babanco (Feirense, Portugal), Hélder Tavares (Tondela, Portugal), Rodrigo (Braga, Portugal), Kenny (Saint Etienne, France), Platini (Politehnica Iasi, Roumanie), Kelvin (Mirandela, Portugal), Fabio (Pinhalnovenise, Portugal) et Hélio (Penafiel, Portugal).

Attaquants : Ryan (Kayserispor, Turquie), Julio Tavares (Dijon, France), Kuca (Boavista, Portugal), Ricardo (Nacional, Portugal), Vagni (Saint Etienne, France), Patrick (Felgueiras, Portugal), Fabio Fortes (Penafiel, Portugal), Junior (Uniao da Madeira, Portugal).

Coupe d'Algérie
La finale NRBBA-GSP
fixée pour le 3 juin

LA FINALE de la 52^e édition de la Coupe d'Algérie de volleyball aura lieu le dimanche 3 juin (22h30) à la salle Harcha (Alger), a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAVB). A cette occasion, le NR Bordj Bou Arréridj et le GS Pétroliers se croisent à nouveau dans l'ultime rencontre dans un remake de la finale de 2010.

Pour la 11^e année de suite, le NR Bordj Bou Arréridj est en finale de l'épreuve populaire.

Pour atteindre le dernier stade de la compétition, le NRBBA, détenteur des quatre derniers trophées, a sorti le PO Chlef, non sans encombre. Les protégés de Abdelbaki Dif ont dû avoir recours au tie-break pour l'emporter sur le score de 3 sets à 2, le 11 mai dernier.

Pour sa part, le GS Pétroliers a franchi le cap des demi-finales, sans être vraiment inquiété, en dominant l'ES Sétif (3-1).

Equipe nationale

Feghouli et Mbolhi font l'impasse sur la sélection

Les deux anciens éléments de la sélection nationale qui ont été rappelés par le sélectionneur national, Rabah Madjer, pour le stage de l'EN du 28 mai au 8 juin, précédant les deux matchs amicaux face au Cap Vert le 1^{er} juin et au Portugal le 7 du même mois, à savoir Sofiane Feghouli et le gardien Raïs Mbolhi, ne viendront pas en fin de compte.

Par Mahfoud M.

En effet, ces deux éléments ont trouvé des subterfuges pour boycotter ce stage, ils ont été déçus par les péripéties qu'ils ont vécues avec la sélection et surtout avec le sélectionneur Madjer, qui les avait écartés pour leur franc parler.

Ainsi, Sofiane Feghouli «a informé la fédération qu'il était blessé au tendon d'Achille et donc indisponible pour les deux matchs amicaux du mois de juin», selon ce qu'a rapporté la FAF sur son site internet.

«De son côté, Raïs Ouhab Mbolhi a adressé un courrier dans lequel il a demandé à être dispensé du stage. A l'arrêt depuis la fin du championnat en Arabie saoudite depuis avril, le gardien de but international algérien ne se sent pas en mesure de répondre, à l'heure actuelle, aux sollicitations de la sélection nationale et souhaite donc reporter sa venue pour les prochaines échéances», a justifié encore l'instance fédérale. Mbolhi a adressé, faut-il le préciser, un email, ne répondant pas aux appels téléphoniques du manager général de l'EN, Hakim Meddane et le secrétaire général, Mohamed Saâd.

La dernière apparition de



Feghouli et Mbolhi ont trouvé des subterfuges

Feghouli et Mbolhi en équipe nationale remonte au samedi 7 octobre 2017 à Yaoundé face au Cameroun (défaite 2-0) en qualifications du Mondial-2018. Ces deux anciens éléments du «Club Algérie» ont été mis à l'écart depuis l'arrivée du sélectionneur Rabah Madjer à la tête des Verts en octobre 2017, en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz.

Après avoir galéré la saison dernière avec le Stade Rennais (Ligue 1 française) avec notamment un seul match joué en dix mois, M'bolhi (32 ans) a relancé sa carrière en Arabie saoudite avec Al-Ittifaq qu'il a rejoint lors du mercato d'hiver pour un contrat de six mois, avant de convaincre ses dirigeants de lui

faire signer une prolongation jusqu'en 2021.

Feghouli (28 ans), qui a traversé également une saison difficile avec les «Hammers» de West Ham (Angleterre), a retrouvé la plénitude de ses moyens avec Galatasaray, sacré champion de Turquie pour la 21^e fois de son histoire. Les statistiques plaident largement en faveur du natif de Levallois-Perret (France), auteur de 7 buts, toutes compétitions confondues, et de 9 passes décisives en championnat. Leurs remplaçants devraient être les deux sociétaires du Paradou AC, Farid El Mellali et le gardien Toufik Moussaoui, qui ont pour habitude de figurer en sélection nationale.

M. M.

Eliminatoires/CAN-2018 dames (dernier tour aller)

EN-Ethiopie aura lieu le 6 juin

Le match Algérie - Ethiopie, comptant pour le deuxième et dernier tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 dames, aura lieu le 6 juin à 22h00 au stade 5-Juillet (Alger), selon le programme de la compétition publié mercredi par la Confédération africaine de football (CAF). Cette rencontre sera dirigée par un trio

arbitral gambien sous la conduite d'Issa Touray, assisté de ses deux compatriotes Abbie Lesay et Jainaba Manneh.

La manche retour se déroulera le 10 juin à 16h00 locales (14h00 algériennes) au stade Ababa à Addis-Abeba. Elle sera dirigée par la Tunisienne Dorsaf Ganouati, assistée de l'Egyptienne Mona Mahamoud

Atallah et de la Tunisienne Afina Houda. Au tour précédent, la sélection algérienne dames, dirigée par Azzedine Chih, avait éliminé son homologue sénégalaise (défaite 2-1 à l'aller, victoire 2-0 au retour).

De son côté, l'Ethiopie a atomisée la Libye en aller et retour (8-0, 7-0). La phase finale de la CAN-2018 aura lieu au Ghana.

ES Sahel

Madoui entrainera Al-Ismaïly

L'ex-entraîneur algérien de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), Kheïreddine Madoui, a été nommé à la tête de la barre technique d'Al-Ismaïly Sporting Club en remplacement du Portugais Pedro Barny, a indiqué jeudi le club égyptien de première division sur son site officiel.

Selon la même source, la nomination du technicien algérien a été prise par le conseil d'administration sous la présidence d'Ibrahim Othman, sans

préciser la durée du contrat de Madoui.

Le technicien algérien avait été limogé le 19 mai dernier par l'ES Sahel, quelques jours après la finale perdue en Coupe de Tunisie face au Club Africain (4-1).

A la tête de l'ES Sahel depuis décembre 2017 en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie) pour un contrat de deux ans, le technicien algérien, âgé de 41 ans, a réussi à qualifier son équipe pour la phase de poules de la

Ligue des champions. En revanche, en championnat de Tunisie, l'Etoile a perdu la deuxième place qualificative à la prochaine Ligue des champions, avant de s'incliner lourdement en finale de la Coupe de Tunisie.

Avec la formation d'Al-Ismaïly, il aura pour mission de faire mieux que son prédécesseur, le Portugais Pedro Barny, qui a conduit le club à la deuxième place, synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tunisie

128 migrants interceptés au large de l'île Kerkennah

QUELQUE 128 migrants y ont été interceptés mercredi au large de l'île de Kerkennah du gouvernorat de Sfax, alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe par la mer, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur. Selon un communiqué, 103 Tunisiens dont deux individus recherchés, 2 Syriens, 10 Irakiens dont 2 femmes et un bébé, 9 Ivoiriens, 2 Burkinabés et 2 Sénégalais étaient à bord de l'embarcation de fortune. Entassés sur un bateau de 12 mètres de long, ils ont été tous sauvés par des patrouilleurs garde-côtes de la marine nationale. Leur embarcation était sur le point de couler, d'après le même communiqué. Transférés à la base maritime principale de Sfax, les migrants ont été confiés à la garde nationale pour prendre les mesures juridiques à leur rencontre. L.B.

Echangeur des «Quatre chemins» de Béjaïa

La livraison de la totalité du projet avant fin juin

«L'INAUGURATION du projet de l'échangeur dit des «Quatre chemins» interviendra le 23 juin». L'annonce en a été faite récemment par le wali par intérim, Toufik Mezhoud, au forum de la radio locale. «Cet ouvrage est un joyau architectural et on va attendre la fin très prochaine de tous les travaux pour le livrer et l'inaugurer dans sa totalité», a-t-il affirmé. Il est utile de rappeler que la livraison de ce projet qui est très attendu était prévue pour fin avril dernier, mais les travaux ont été interrompus momentanément à cause des pluies torrentielles qui ont affecté, durant plusieurs jours, la ville ce mois-ci, a-t-on expliqué. Le taux d'avancement des travaux dépasse les 80%, indique M. Mezhoud, qui précise que «les grands ouvrages ont été achevés». Le rythme des travaux de ce chantier s'est nettement amélioré. Les travaux accusent un retard de longs mois pour ne pas dire de plusieurs années puisque le projet avait été inscrit en 2010 dans le cadre du plan national de consolidation à la croissance économique et a été lancé 2012 pour un montant de 2 milliards de centimes. Un délai initial de 24 mois avait été fixé à l'entreprise nationale des grands ouvrages d'arts (ENGOA) pour sa livraison. Toutefois, un

seul pont sur les sept prévus a été mis en service en 2014, depuis le début des travaux en 2012, à ce jour. La cadence des travaux s'était enfin accélérée suite à la démolition, le mois de mars dernier, des locaux commerciaux situés aux alentours et gênant les engins, donc les travaux à cause des risques subsistants. L'opération de démolition des locaux a été effectuée après les engagements pris par l'APC de délocaliser, dans un délai raisonnable, les propriétaires vers un autre lieu. Le site qui avait abrité les locaux sera réaménagé en espaces verts, a expliqué le wali de Béjaïa par intérim. Cet ouvrage comprend sept ponts suspendus sur 182 pieux ; le but de son érection est de supprimer tous les croisements de véhicules au niveau de l'intersection dite les «Quatre chemins». Sa mise en service va garantir une fluidité optimale du trafic routier dans cette intersection la plus dense en trafic dans tout Béjaïa. Il s'agit aussi de réorganiser la circulation à hauteur de la nouvelle gare routière de Béjaïa et du passage d'en face par la suppression de tous les croisements de véhicules au niveau de l'actuel carrefour.

Hocine C.

6^e Région militaire

Un terroriste se rend aux autorités militaires

LE TERRORISTE «Dellali Nenkou» dit «Abou Djaber» qui avait rejoint les groupes terroristes en 2012, s'est rendu vendredi aux autorités militaires de la 6^e Région militaire, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'un chargeur garni et d'une quantité de munitions, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, aujourd'hui 25 mai 2018 aux autorités militaires de la 6^e Région militaire. Il s'agit de «Dellali Nenkou» dit «Abou Djaber», qui a rejoint

les groupes terroristes en 2012», précise le MDN. Le terroriste était en possession «d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'un chargeur garni, ainsi que d'une quantité de munitions», ajoute la même source. Dans le même contexte, et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, dans le Secteur Opérationnel de Skikda, «quatre casemates pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale, des moyens de détonation, des vêtements, des denrées alimentaires et une quantité de munitions».

Amine O.

LE TAUX DE CHOMAGE A ENCORE GRIMPÉ



Djalou@hotmail.com

Fermeture du CET Oued Fali pour une quarantaine de communes

La prolifération des décharges sauvages redoutée

■ Plus d'une quarantaine de communes interdites d'acheminer leurs ordures ménagères vers le CET de Oued Fali dès juin.

Par Hamid Messir

Plus d'une quarantaine de communes de la wilaya de Tizi Ouzou ne pourront plus acheminer leurs déchets ménagers vers le Centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Fali de la commune du chef-lieu. Elles ont été sommées de chercher d'autres sites preneurs de leurs déchets pour de nombreuses raisons dont la saturation dudit CET. En effet, seules les communes de Tizi Ouzou, Draa Ben Khedda et Tirtintine continueront d'acheminer leurs déchets sur ce CET à compter du délai précité. Du côté de la direction locale de l'environnement on assure que ces communes seront orientées vers les rares CET fonctionnels dans la wilaya. Une situation qu'appréhendent les populations de la région à l'approche de la saison des chaleurs syno-

nyme de menaces sur l'hygiène publique qui aggraverait la prolifération de décharges sauvages. Ces communes renvoyées du CET de Oued Fali produisent quotidiennement plus de 400 tonnes de déchets ménagers qu'il faudrait répartir sur les deux décharges contrôlées et les quatre CET opérationnels dans la wilaya de Tizi Ouzou. A noter que la wilaya de Tizi Ouzou produit annuellement plus de 400 000 tonnes de déchets ménagers. Par ailleurs, depuis le début du ramadhan la production journalière de la ville de Tizi Ouzou est passée de 120 à plus de 200 tonnes, avons-nous

appris auprès du directeur de l'Établissement public industriel Epic communal de collecte de déchets ménagers (CODEM) de Tizi-Ouzou, Mourad Ferroudj. Ce dernier nous a expliqué que face à cette hausse de production des ordures ménagères, des mesures spéciales ont été prises notamment par la mise en place de brigades supplémentaires pour le ramassage des déchets. Dans le même sillage, il a annoncé l'installation des bacs à ordures ménagères de couleur blanche destinés à la collecte du pain jeté.

H. M.

Communication

Installation de Amine Echikr à la tête de l'Anep

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane, a présidé jeudi la cérémonie d'installation de Amine Echikr dans les fonctions de P-DG de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) en remplacement de Larbi Bouinoune. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie d'installation, M. Kaouane a indiqué que le choix de M. Echikr pour ce poste est fait en raison de sa compétence et ses capacités à gérer cette grande entreprise, affirmant que «tout le soutien nécessaire lui sera apporté pour la bonne gestion de l'Anep». Saluant le travail accompli par M. Bouinoune à la tête de cette entreprise dans une conjoncture «sensible», le ministre a mis l'accent sur l'impératif de multiplier les efforts pour garantir à l'Anep davantage de progrès. M. Kaouane a appelé les cadres de l'entreprise à apporter l'aide qu'il faut au nouveau PDG pour mener à bien sa mission. De son côté, M. Echikr a fait savoir, dans une brève déclaration, que son travail sera orienté vers la réalisation de «la stabilité et le développement» de cette entreprise «dans un contexte de forte concurrence». M. Echikr a travaillé dans plusieurs organes de la presse francophone et occupé de nombreux postes dans le domaine de l'information, dont le dernier a été directeur de la communication au Premier ministère.

APS